

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC
AU 116/01

ÉFAI – 010297 – AFR 25/011/01

*Avertissement : Amnesty International défend des individus sans prendre position ni sur leurs idées
ni sur les organisations auxquelles ils pourraient adhérer.*

CRAINTES POUR LA SÉCURITÉ / PRISONNIERS D'OPINION PRÉSUMÉS / HARCÈLEMENT DE DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

ÉTHIOPIE **le professeur Mesfin Wolde Mariam, 72 ans, ex-secrétaire général du Conseil
éthiopien des droits humains**
**Berhanu Nega, président de l'Association économique éthiopienne et
sympathisant du Conseil éthiopien des droits humains**

Londres, le 10 mai 2001

Deux défenseurs des droits humains de premier plan, arrêtés le 8 mai 2001, sont maintenus en détention au secret et n'ont toujours pas été inculpés. Il semble qu'il s'agisse de prisonniers d'opinion, et Amnesty International craint qu'ils ne soit torturés ou soumis à d'autres formes de mauvais traitements au cours de leur détention.

Le 8 mai 2001, le professeur Mesfin Wolde Mariam, ex-secrétaire général du Conseil éthiopien des droits humains, âgé de soixante-douze ans, et Berhanu Nega, président de l'Association économique éthiopienne, une organisation non gouvernementale, et sympathisant du Conseil éthiopien des droits humains, ont été interpellés dans la capitale, Addis-Abeba. Ils ont été présentés à la justice le lendemain, sans bénéficier de l'assistance d'un avocat. Leur libération sous caution a été refusée, mais ils n'ont pas été inculpés. Le tribunal a fixé au 18 mai 2001 la date de leur prochaine comparution, afin que la police puisse mener des investigations dans l'intervalle. On ignore où se trouvent actuellement les deux hommes, qui n'ont pu ni consulter un avocat, ni entrer en contact avec leurs proches.

Selon les informations recueillies par Amnesty International, les autorités reprochent à Mesfin Wolde Mariam et à Berhanu Nega d'avoir « incité des étudiants à la violence » au cours d'une rencontre qui s'est tenue à l'université d'Addis-Abeba le 8 avril 2001, sous les auspices du Conseil éthiopien des droits humains, et à laquelle un grand nombre d'étudiants ont assisté. Or, selon cette organisation, les participants se sont contentés de débattre de questions liées aux droits humains au cours de cette réunion.

Dans la matinée du 8 mai 2001, les locaux du Conseil éthiopien des droits humains, à Addis-Abeba, ont été placés sous surveillance policière. Deux agents en uniforme ont été postés à l'extérieur du bâtiment et deux policiers en civil à l'intérieur des bureaux. Leur présence a empêché le personnel de l'organisation de mener la plupart de ses activités et dissuadé nombre de personnes, intimidées, d'entrer dans les locaux. Lorsque les membres du personnel se sont présentés le lendemain, la police les a informés que les bureaux étaient fermés. Les autorités n'ont donné aucune précision quant aux motifs de cette décision, ni quant à une éventuelle date de réouverture.

Amnesty International est préoccupée par le fait que ces arrestations, de même que la fermeture des locaux du Conseil éthiopien des droits humains, semblent s'inscrire dans le cadre d'une campagne d'intimidation menée à l'encontre des défenseurs des droits fondamentaux en Éthiopie. L'organisation craint que d'autres membres du Conseil éthiopien des droits humains ne soient harcelés et arrêtés.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Des cas de prisonniers politiques torturés sont régulièrement signalés en Éthiopie, en particulier dans certains postes de police et centres des forces de sécurité situés à Addis-Abeba.

Dans la capitale, la situation reste tendue depuis les événements des 17 et 18 avril 2001, au cours desquels la police a brutalement dispersé des manifestants pacifiques, parmi lesquels de nombreux jeunes, faisant 31 morts et une multitude de blessés. Des centaines de personnes ont été interpellées à la suite de ces événements. Plus de 80 membres du Parti démocratique éthiopien (PDE), 30 membres de l'Organisation populaire de tous les Amhara (OPTA) et une centaine d'étudiants sont toujours détenus au

secret (voir l'AU 99/01, AFR 25/006/01 du 18 avril 2001 et ses mises à jour, AC/AU 99/01, AFR 25/007/01 du 20 avril 2001, AC/AU 99/01, AFR 25/008/01 du 27 avril 2001 et AC/AU 99/01, AFR 25/010/01 du 10 mai 2001).

ACTION RECOMMANDÉE : télégramme / aérogramme / lettre par avion / fax (en anglais ou dans votre propre langue) :

– dites-vous préoccupé par l'arrestation du professeur Mesfin Wolde Mariam et de Berhanu Nega, qui sont apparemment des prisonniers d'opinion, incarcérés alors qu'ils n'ont fait que mener des activités pacifiques et légitimes en faveur de la défense des droits humains ;

– demandez instamment qu'ils ne soient ni torturés, ni soumis à d'autres formes de mauvais traitements au cours de leur détention ;

– exhortez les autorités à les relâcher immédiatement et sans condition, à moins qu'ils ne soient inculpés d'une infraction prévue par la loi ;

– engagez les autorités à les autoriser à consulter un avocat, à entrer en contact avec leur famille et à bénéficier de soins médicaux si leur état de santé le requiert ;

– condamnez le fait que la police ait fermé les locaux du Conseil éthiopien des droits humains le 9 mai 2001 et tenté d'intimider les membres du personnel de cette organisation ;

– dites-vous préoccupé par le harcèlement continué auquel sont en butte les défenseurs des droits humains en Éthiopie, et cherchez à obtenir l'assurance qu'ils seront autorisés à poursuivre leurs activités pacifiques et légitimes sans avoir à redouter d'être la cible d'attaques ou d'arrestations.

APPELS À :

Premier ministre :

His Excellency Meles Zenawi
Prime Minister, Prime Minister's Office
PO Box 1031

Addis-Abeba, Éthiopie

Télégrammes : Prime Minister Meles, Addis-Abeba, Éthiopie

Fax : + 2511 552020

Formule d'appel : *Your Excellency*, / Monsieur le Premier Ministre,

Responsable de la police :

Commissioner of Police
Office of the Commissioner of Police
Ministry of Justice

PO Box 21321

Addis-Abeba, Éthiopie

Télégrammes : Commissioner of Police, Addis-Abeba, Éthiopie

Fax : + 2511 550278

Formule d'appel : *Dear Sir*, / Monsieur,

Ministre de la Justice :

Mr Werede-Wold Wolde
Minister of Justice
Ministry of Justice
PO Box 1370

Addis-Abeba, Éthiopie

Télégrammes : Minister of Justice, Addis-Abeba, Éthiopie

Fax : 2511 550278

Formule d'appel : *Dear Minister*, / Monsieur le Ministre,

COPIES :

aux représentants diplomatiques de l'Éthiopie dans votre pays.

PRIÈRE D'INTERVENIR IMMÉDIATEMENT.

APRÈS LE 21 JUIN 2001, VÉRIFIEZ AUPRÈS DE VOTRE SECTION S'IL FAUT ENCORE INTERVENIR. MERCI.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni. Seule la version anglaise fait foi.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents
Vous pouvez également consulter le site ÉFAI sur Internet : www.efai.org*